

LA
SEMAINE COMMERCIALE

80-82 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 26 OCTOBRE 1894.

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année.....\$2.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
il en sera de même des avis de changement d'a-
dresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés di-
rectement au bureau du journal, par écrit ou
autrement.

LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU CANADA

On compte au Canada 118 chambres de commerce et associations d'hommes d'affaires.

Elles se répartissent comme suit par provinces, et ces chiffres sont de nature à donner une idée de la somme d'esprit public et d'éducation en général qui se trouve dans chacune d'elles. Nous ferons cependant certaines réserves pour quelques-unes d'entre elles, ainsi que pour certains territoires qui sont nés pour ainsi dire d'hier à la vie commerciale et industrielle, et viennent d'être reliés aux grands centres par des voies ferrées.

Sur 118 Chambres de commerce au Canada, il y en a 70 dans Ontario et 14 dans la province de Québec.

De 70 à 14 l'écart est brusque et est de nature à donner à réfléchir aux économistes de notre province. S'il y a progrès quelque part, ça n'est certes pas dans notre province, qui est pourtant la sœur aînée d'Ontario.

On en compte 5 dans la Nouvelle-Ecosse, 4 dans le Nouveau-Brunswick, et une dans l'Île du Prince Édouard, en tout 10 dans les provinces maritimes.

Manitoba est presque aussi avancé sous ce rapport que les provinces maritimes; cette province en a 8.

La Colombie Anglaise en a 4, c'est-à-dire autant que le Nouveau-Brunswick; le territoire d'Alberta en a aussi 4, et si l'on prend en considération le fait que ce territoire n'est que de date récente, c'est-à-dire depuis que le chemin de fer du Pacifique, on conviendra qu'il a fait plus de progrès que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse sous le rapport des Chambres de commerce.

Assiniboia mérite aussi une mention aussi flatteuse puisque l'on y trouve 6 Chambres de commerce.

Restent deux autres Chambres de commerce, une à Prince Albert dans le territoire de Saskatchewan, et l'autre à Sydney, Cap Breton.

Il y a 36 Chambres de commerce dans toutes les provinces en ne tenant pas compte d'Ontario.

Il y en a 12 dans les territoires, c'est-à-dire deux de moins que dans la province de Québec.

En tout, dans les provinces et les territoires, Ontario à part, on compte 48 corporations qui s'occupent de questions commerciales, financières et industrielles intéressant le Canada, et qui inspirent la politique administrative des gouvernements et des municipalités.

Si l'on soustrait le nombre de Chambres de commerce d'Ontario 70, du nombre des autres Chambres de commerce dans le reste de la Confédération, Ontario se trouve donc à avoir une majorité de 22 Chambres de commerce qui ne peuvent certes manquer d'exercer une bonne somme d'influence sur la chose publique et faire pencher la balance du côté qu'elles le désirent.

—:o:o:—

UN EXPLOIT DE GÉNIE CIVIL

Cet exploit, mettons-le de suite au crédit du Syndicat appelé *The Cataract Construction Co.*, la compagnie de construction de la cataracte.

On sait que l'on vient de mettre la rivière Niagara à contribution comme force motrice.

Cependant l'affaire n'est pas d'hier.

L'idée remonte à 1847. Elle fut émise par les propriétaires riverains qui tout de même utilisaient le courant de la rivière pour faire marcher de petits moulins.

Comme la plupart même des plus grandes idées, elle devait se trouver aux prises avec l'indifférence et l'apathie des gens, couvrir longtemps sous la cendre des années avant d'être remise lumineuse aux regards du public.

En 1885, feu Thomas Evershed, de Rochester, alors ingénieur divisionnaire du canal Erié, produisit un plan de grande envergure pour l'utilisation de la force motrice de la rivière. Le public prit la mouche tant et si bien qu'on finit par se ranger à l'avis de l'ingénieur et décider la construction d'un tunnel. Le plan d'Evershed renfermait aussi la construction de canaux latéraux; mais sous ce rapport il a subi des modifications surtout pour le cas de la transmission de l'énergie électrique.

Le 31 mars 1886, le Syndicat dit *The Niagara River Hydraulic, Power and Sewer Company* ou la compagnie du pouvoir hydraulique et d'égouts de la rivière Niagara obtenait d'être légalement constituée par la législature de New-York. Depuis elle se nomme *The Niagara Falls Power Company*; la compagnie du pouvoir d'eau de la Chute Niagara.

Il fallait obtenir le capital. La compagnie s'adressa aux capitalistes des grandes villes, qui, si l'on en juge par la rondeur avec laquelle l'entreprise a marché, ne se sont pas fait tirer l'oreille; nous parions d'avance qu'ils eussent lamentablement échoué dans leurs démarches dans la province et surtout dans la ville de Québec.

En juin 1889, M. Francis Lynde Stetson, Edward A. Wickes et William B. Rankine de New York formaient ce qui s'appelle la compagnie de construction de la Cataracte, et en devenaient les premiers directeurs et officiers.

Elle fit un contrat préliminaire en 1889 avec la compagnie du pouvoir d'eau de la Chute Niagara. Les ingénieurs se mirent à l'œuvre et préparèrent leurs plans.

Les principaux officiers de cette compagnie sont Edward D. Adams, président; Francis Lynde Stetson et Edward A. Wickes, vice-présidents, et William B. Rankine, secrétaire et trésorier. Les autres directeurs sont D. O. Mills, Charles Lanier, Joseph Larocque, F. W. Whitridge, Geo. S. Beaudoin, John Jacob Astor et Charles F. Clark, tous de New-York. Parmi les actionnaires se trouvent les noms des capitalistes les plus en vue aux États-Unis.

La compagnie du pouvoir d'eau est en possession de tous les droits nécessaires pour l'utilisation du puissant pouvoir d'eau de la Niagara par les procédés les plus parfaits de transmission. Ceux-ci consistent en un canal intérieur de 180 pieds de largeur, 70 pieds de profondeur et 1,500 pieds de longueur, par où, au moyen de petits conduits afférents, l'eau de la Niagara est amenée dans une grande excavation circulaire où l'on a installé les machines destinées à la génération de la force motrice, c'est-à-dire trois turbines, modèle Suisse, qui, en dépit d'un diamètre ordinaire, sont les plus puissantes qui aient été construites jusqu'ici. Ces turbines, qui sortent des usines de T. P. Morris, de Philadelphie, produiront chacune une force motrice de 5,000 chevaux; il y a des échancrures pratiquées dans le canal pour l'installation d'une vingtaine de ces turbines. La force motrice sera transmise à la surface au moyen d'arbres de couche, en acier, au-dessus desquels, reliés directement entre eux, on placera des dynamos monstres que la Compagnie Electrique Westinghouse est occupée à construire en ce moment.

Ces dynamos seront les plus gros que l'on pourra voir de par le monde; leur force sera de 5000 chevaux chacun.

L'eau, après avoir passé par les turbines, s'en va par un petit tunnel au grand tunnel en fer à cheval mesurant 21 pieds de hauteur, 18.10 pieds de largeur et 7000 pieds de longueur, qui se déchargera dans la rivière Niagara au-dessous du nouveau